



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs			
Date :	19 août 2023	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	(Temp. : 21 °C) Généralement dégagé			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	2 (A.S.)	Nombre total d'inscriptions 63/70
Total des paris mutuels	\$57,056			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Al Stiff	Tyler Fines	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Course 9, disputée le 11 août 2023.

Le conducteur, Isaac Waxman, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO (ralentissement dans le deuxième quart).

M. Waxman s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2301262

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés dans la Course 4.

Courses :

Course 1 – **Enquête** des juges

Examen du bris d'allure survenu au #3, "Mae Lose Control", (Chris Rogers), arrivé en 3^e position.

Le #3 n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure.

Le conducteur, Chris Rogers, sera présent la semaine prochaine pour l'examen de film.

L'examen est consacré à sa stimulation dans le dernier droit.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – **Enquête** des juges

Examen du bris d'allure survenu au #1, "ABC" (Loic Gueriel), arrivé en 1^{re} position, avant le départ.

Le #1 n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – **Enquête** des juges

Examen du bris d'allure survenu au #1, "The Devil You Know", (Reg Gassien), au poteau de 1/4 de mille.

Le #1 était en tête du peloton et a fait un bris d'allure qui a dispersé le peloton.

Le #1 a fait une sortie et n'a pas terminé la course.

Des obstructions ont été signalées dans la statistique pour le reste du peloton.

Le #1, "The Devil You Know", a également été inscrit sur la liste des juges pour la performance.

Le conducteur du #8, "Thankyavermuch", (Loic Gueriel), arrivé en 4^e position, a enfreint la règle 22.03 (j) (vii) de la CAJO (infraction aux règles du départ).

M. Gueriel s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2310881

Course 6 – Le #2, "Kobra Kai", (Nick Boyd), arrivé en 3^e position, a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Les juges ont averti les conducteurs, du #4, "Devils Peak", (Isaac Waxman), arrivé en 1^{re} position, et du #5, "Arrhythmogenic", (Daniel St Pierre), arrivé en 5^e position, pour leurs stimulations respectives.

Les avertissements ont été inscrits dans le portail de l'iCAJO.

Course 7 – Le #1, “Cocktail Carol”, (Brad Rae), arrivé en 6^e position, a été examiné par le vétérinaire de l’Association après la course et est réputé s’être étouffé pendant la course.

Le #1, “Cocktail Carol”, doit se qualifier et a également été inscrit sur la liste des juges pour la performance et sur la liste des vétérinaires à court terme.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

Le #6, “Sauble Play” (1), pour \$ 7,000, par le propriétaire-entraîneur Cameron McQueen.